

Crédits: 30

Présentation

En bref

Le certificat en arts plastiques s'adresse à toute personne qui souhaite parfaire sa culture personnelle et développer ses moyens d'expression créatrice. Il s'adapte aussi aux besoins des formateurs qui désirent mettre à jour leur connaissance des pratiques artistiques contemporaines et sert de tremplin aux candidats qui souhaitent accéder à une formation artistique.

Atouts UQTR

Note : pour les fins d'émission d'un grade de bachelier par cumul de certificats, le secteur de rattachement de ce programme est «ARTS». Vous retrouverez tous les renseignements concernant les conditions particulières à respecter dans le cadre d'un cheminement de baccalauréat par cumul de certificats en cliquant sur ce lien.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Pour terminer le programme à temps complet, l'étudiant doit être admis au trimestre d'automne et respecter la grille de cheminement.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Base universitaire

Être admis dans un programme universitaire ou détenir un diplôme universitaire.

Base expérience

Posséder une expérience et des connaissances jugées pertinentes. Toute forme d'expérience peut être considérée pertinente dans la mesure où elle permet de développer les capacités du candidat à suivre des études universitaires dans le domaine des arts.

Le candidat pourrait avoir à se soumettre à un examen ou à une entrevue de sélection. Le responsable du programme pourra

recommander au candidat adulte admissible des activités d'appoint susceptibles de l'aider dans la formation qu'il entreprend.

Études hors Québec

Base études hors Québec

Être détenteur d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années;

OU

d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaires (à moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec, tous les candidats, ayant 12 ans de scolarité devront compléter une année de mise à niveau);

OU

d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique).

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (27 crédits)

ARP1001	Modelage
ARP1035	Dessin I
ARP1041	Le langage plastique bidimensionnel
ARP1042	Le langage plastique tridimensionnel
ARP1046	Pratiques picturales (ARP1035)
PBX1014	Art et recherche
PBX1016	Lecture et analyse de l'oeuvre d'art
PBX1023	Développement de la pensée créative
PHO1003	Procédés en image photographique

Cours optionnels (3 crédits)

Pour compléter son programme, l'étudiant choisit un cours parmi les suivants ou, sous réserve de l'approbation du responsable du

programme, choisir un cours à l'extérieur du programme :

ARG1002	Sérigraphie I (ARP1035)
ARG1005	Gravure I (ARP1035)
ARG1007	Arts et technologies de l'image numérique I
ARP1016	Sculpture I (ARP1001)
DAP1001	Verre soufflé I

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Pour cheminer dans ce programme, la personne étudiante doit compléter la formation SIMDUT et sécurité en laboratoire au plus tard au courant de la première semaine de la première session d'études.

À défaut d'avoir complété cette formation, la direction de programme procédera à l'annulation des inscriptions aux cours.